

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 557 - Épaississant acrylique

N° de l'article	50557	Date d'émission:	14.11.23
Version	5.1 (14.11.23)	Page	1 / 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial 50 557 - Épaississant acrylique
du produit
Numéro d'enregistrement REACH

UFI ---

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale
Produits pour création de l'art.
Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Strasse 2
D-40699 Erkrath
Tel +49 (0) 211 - 2509 - 0
Fax +49 (0) 211 - 2509 - 479
info@schmincke.de
www.schmincke.de
Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30, ven 8.00-13.30
tel. +49 (0) 211-2509-474
sdb@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appel d'urgence Berlin
+49 30-30686700
(24/7 counseling en allemand et en anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette

Mention ---
d'avertissement

Mentions de danger
sans marquage distinctif

Conseils de prudence

Texte pour l'étiquetage (CLP)

Contient BIT, CIT, MIT, OIT. Peut produire une réaction allergique. (EUH208)
Texte des phrases biocides: voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 557 - Épaississant acrylique

N° de l'article	50557	Date d'émission:	14.11.23
Version	5.1 (14.11.23)	Page	2 / 9

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique

Eau	
Additif	
Numéro CAS	---
EINECS / ELINCS / NLP	---
Numéro d'identification UE	---
Numéro d'enregistrement REACH	---
Code DG-EA (Hazchem)	---
Numéro CI	---

3.2 Mélanges

Substance 1

2-amino-2-méthyl-1-propanol: < 1 %
CAS: 124-68-5
REACH: 01-2119475788-16-XXXX
Aquatic Chronic 3; H412 / Eye Irrit. 2; H319 / Skin
Irrit. 2; H315

Indications complémentaires

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 - 15 minutes. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau de forte puissance

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 557 - Épaississant acrylique

N° de l'article	50557	Date d'émission:	14.11.23
Version	5.1 (14.11.23)	Page	3 / 9

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser une protection respiratoire adéquate

Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber la substance répandue avec du papier cellulose et la collecter pour les déchets.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications

diverses

Protéger du gel et des radiations solaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

124-68-5 2-amino-2-méthyl-1-propanol

DEU	WEL	1,000	ppm	-
DEU	WEL	3,700	mg/m ³	2(II); AGS

8.2 Contrôle de l'exposition

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 557 - Épaississant acrylique

N° de l'article	50557	Date d'émission:	14.11.23
Version	5.1 (14.11.23)	Page	4 / 9

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Protection des mains

Gants de protection
Matériau approprié: Caoutchouc fluoré
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire

Lunettes de protection

Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	blanchâtre
Odeur	presque inodore

	min	max		
Point de fusion/point de congélation	---	---		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~ 100 °C	---		
Inflammabilité		---		
Limites d'explosibilité	---	---		
Point éclair/plage d'inflammabilité	---	---		
Température d'ignition	---	---		
PH	8,5	9,5	---	---
Viscosité	---	---	---	---
Solubilité		---	---	---
Coefficient de partage: n-octanol/eau		---		
Tension de vapeur		---	---	---
Densité et/ou densité relative		1,02 g/ml	20 °C	---
Densité de vapeur relative	---	---	---	---
Température d'auto-inflammabilité	---	---	---	
Indice de réfraction	---	---	---	

Danger d'explosion ---

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 557 - Épaississant acrylique

N° de l'article	50557	Date d'émission:	14.11.23
Version	5.1 (14.11.23)	Page	5 / 9

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel et des radiations solaires.

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Tests toxicologiques

124-68-5 2-amino-2-methyl-1-propanol

par voie orale	DL50	Rat		2150,00000	mg/kg	-
dermique	DL50	Lapin	>	2000,00000	mg/kg	-

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

Ingestion

Aucune donnée disponible

Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

11.2 Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

124-68-5 2-amino-2-methyl-1-propanol

CL50	Daphnia magna (puce d'eau)	193,00000	mg/L	(96h)
------	----------------------------	-----------	------	-------

Toxicité aquatique

Aucune donnée disponible

Classe de risque pour le milieu aquatique

-

Numéro de catalogue

Remarques générales

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 557 - Épaississant acrylique

N° de l'article	50557	Date d'émission:	14.11.23
Version	5.1 (14.11.23)	Page	6 / 9

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Le produit est partiellement biodégradable.

Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 Autres effets nocifs

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet

080 112 080112 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111

Recommandation

Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Indications diverses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

IMDG, IATA ---

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN ---

IMDG ---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 557 - Épaississant acrylique

N° de l'article	50557	Date d'émission:	14.11.23
Version	5.1 (14.11.23)	Page	7 / 9

IATA ---

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG ---
Marine Pollutant - ADN ---

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Code: ADR/RID ---
Classe de danger ---
Étiquette de danger ADR ---
Quantités limitées ---
Conditionnement: Instructions ---
Conditionnement: Dispositions particulières ---
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé ---
Réservoirs mobiles: Instructions ---
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières ---
Codification réservoirs ---
Restriction concernant les tunnels ---
Remarques ---
EQ ---
Dispositions particulières ---

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS ---
Dispositions particulières ---
Quantités limitées ---
Conditionnement: Instructions ---
Conditionnement: Dispositions particulières ---
IBC: Instructions ---
IBC: Réglementations ---
Instructions réservoirs IMO ---
Instructions réservoirs UN ---
Instructions réservoirs Dispositions particulières ---
Stowage and segregation ---
Properties and observations ---
Remarques ---
EQ ---

Transport aérien (IATA-DGR)

Hazard ---
Passenger ---
Passenger LQ ---
Cargo ---
ERG ---
Remarques ---
EQ ---
Special Provisioning ---

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 557 - Épaississant acrylique

N° de l'article	50557	Date d'émission:	14.11.23
Version	5.1 (14.11.23)	Page	8 / 9

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%] ---
Teneur en VOC [g/L] ---
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Allemagne

Classe de stockage ---
Classe de risque pour le milieu aquatique -
Numéro de catalogue ---
Décret relatif aux défaillances ---
Indications relatives à une limitation de la durée de travail

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]
0 %
Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Federal Regulations

State Regulations

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP) H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

50 557 - Épaississant acrylique

N° de l'article	50557	Date d'émission:	14.11.23
Version	5.1 (14.11.23)	Page	9 / 9

applications de produit dans les conditions désirés et les vérifier expérimentaux. Pour ces raison nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2021/849 - ATP 17

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

BIT - 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
CIT - 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
MIT - 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
OIT - 2-octyl-2H-isothiazol-3-one